

Centres de Santé : « 13 médecins candidats pour le Gers » (Philippe Martin à Plaisance)

Sis au centre-bourg, le Centre de Santé territorial prendra la place des Finances en 2022



Centres de Santé : « 13 médecins candidats pour le Gers » (Philippe Martin à Plaisance)

Vincent Samalens (1) et Muriel Abadie (2) accompagnent Philippe Martin, président du Conseil départemental (CD) du Gers le jeudi 4 novembre dans sa visite du siège du futur Centre territorial de Santé de Plaisance-du-Gers. Une large discussion à la mairie avec le maire, Patrick Fiton, précède la visite. Avec un café et des viennoiseries bienvenus, dans une belle salle où figurent des maquettes des projets de travaux. La situation est grave : des quatre médecins installés à Plaisance, il n'en restera aucun dans neuf mois, pour cause de départ à la retraite de trois d'entre eux, ce qui occasionnera le départ du quatrième.

Le bâtiment a été retenu

Puis les invités, accompagnés de plusieurs personnalités de la Région et du Département, se rendent à un jet de pierre de la mairie, tout près de la rivière Arros, dans l'hôtel des Finances publiques.

On apprend que celui-ci sera évacué à la fin de l'année 2021 et qu'il hébergera le Centre de Santé territorial prévu à Plaisance, qui pourra couvrir un bassin de 12 000 habitants. Les travaux d'aménagement, financés par la Région et le Département, seront prêts au 2e semestre de 2022 : trois cabinets médicaux seront installés sur les 240 m² disponibles au rez-de-chaussée. Un logement sera vacant au 1er étage, ainsi qu'un autre au 3e étage de la mairie toute proche. Et « 66 places de parking sont disponibles à proximité », ajoute le maire.

Des médecins salariés pour compléter l'offre libérale

Et, tout aussi important, des médecins devraient s'installer. Des médecins salariés. Philippe Martin nous dit qu'il y a déjà 40 candidats pour la Région Occitanie, dont 13 pour le Gers. Noter que, outre Plaisance, Fleurance et Vic-Fezensac auront leur Centre. Ces villes ont été choisies après une étude approfondie qui a permis de déterminer les territoires prioritaires, selon Philippe Martin.

Celui-ci insiste beaucoup sur le fait qu'il ne s'agit pas de faire concurrence aux médecins libéraux, mais de compléter leur offre. En particulier en participant à **la permanence des soins**. Ce qui signifie qu'ils prendront des gardes au même titre que les médecins libéraux, ce qui soulagera ceux-ci.

C'est ainsi qu'il pourra y avoir des antennes détachées des Centres territoriaux de Santé. Comme de celui prévu à Vic-Fezensac, qui pourrait détacher une antenne à Gondrin, où le maire, Didier Dupront, également médecin libéral, ne voit que des avantages à ce qu'il y ait des médecins salariés dans les bureaux voisins du sien.

Il seront salariés selon les grilles en usage dans les hôpitaux. En aparté, une femme médecin nous a confié que, ancien médecin hospitalier, elle voulait être salariée « pour échapper à la paperasse ».

En revanche, il n'y aura pas d'autre professionnels des soins dans les Centres.

Concurrence entre territoires ?

Philippe Martin souligne son opposition à des surenchères – sous forme de primes et de cadeaux divers - que certains territoires seraient tentés de faire pour attirer des médecins.

Pour lutter contre la désertification médicale, des propositions de la récente campagne électorale cantonale pour juin 2021 avaient été faites. Par la liste Gers en commun, soutenue par Philippe Martin, président du Conseil départemental (CD) du Gers. En particulier par Charlette Boué et Jérôme Samalens, conseillers départementaux, référents de ces propositions.

Propositions qui ont consisté, notamment, ces dernières années :

à créer une plate-forme consacrée à l'installation et au remplacement des médecins (<https://www.dites32.fr/>).

Et qui ont débouché sur le Centre départemental de Santé, qui coiffera les Centre territoriaux de Santé.

Noter qu'il y a aujourd'hui 2,45 médecins pour 1 000 habitants dans le Gers, sensiblement en deçà de la moyenne nationale ou régionale et qu'un médecin gersois sur 2 a plus de 55 ans (d'après <https://www.dites32.fr/>).

(1) Vice-président « Santé » de la Région Occitanie. (2) Vice-présidente de la Région « Tourisme durable, loisirs et thermalisme ».

N;B. - Sur la photo du haut de page, devant le Centre : « Inconnue », puis Charlette Boué, Patrick Fitan, Jérôme Samalens, Muriel Abadie, Philippe Martin, Vincent Bounes et « Inconnue ».



Philippe Martin arrive à la mairie



Philippe Martin rencontre Patrick Fitan



Maquette des projets à Plaisance



Sculpture de Pierre Fort (sculpteur et Résistant décédé)



Visite locaux du futur Centre de Santé



Poursuite de la visite



Muriel Abadie et Didier Dupront



Vincent Bounes, Jérôme Samalens et Philippe Martin



Panneau Gers Santé



Patrick Fitin, maire de Plaisance